



Commune de VIGNOLS

Procès - verbal de la séance du Conseil municipal de Vignols du 31 janvier 2024

Présents : Martine SOUZY, Evelyne BOYER, Steven BESSON, Alexandra DOUSSAUD, Isabelle VIALLE, Pauline PLAZE, Isabelle ROSIER, Olivier SAVIGNAC.

Absents excusés : Rémi ESPALIEU (pouvoir à Alexandra DOUSSAUD), Jean-Jacques SANS.

Absents : Benoit DAUBECH, Frédéric COURNIL, Sylvia TALLET, Stéphane VEYSSEIX.

Date de convocation : 24 janvier 2024

Début de séance à 20h37.

Secrétaire de séance : Alexandra DOUSSAUD.

Mme le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2023.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

1- Travaux de voirie : Route de la gare du Vaysse et route des Saulets – demande de subventions

Mme le Maire précise que le montant estimatif des travaux pour la Route de la gare du Vaysse s'élève à 36 219,75 € HT (FST 12 181,37 €, aide départementale 11 857€, fonds propres 12 181,37€) et pour la route des Saulets à 29 793,75 € HT (DETR 13 407,18 € et 16 386,56 € fonds propres).

Madame le Maire propose de solliciter l'Agglo pour l'obtention de subventions. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Corrèze Ingénierie.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Steven BESSON ajoute qu'un point a également été effectué avec Corrèze Ingénierie concernant la route départementale afin d'étudier la suppression des îlots vers le stade de foot et la réfection des trottoirs. Une réflexion sera menée concernant la traversée complète de cette route de panneau à panneau.

2- Mandat au Centre de gestion pour le lancement d'une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Mme le Maire explique la nécessité de se conformer à l'obligation de participation de l'employeur public au financement de la protection sociale complémentaire, volet prévoyance. Elle souligne l'intérêt de donner mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze pour lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3- Médecine préventive : conventionnement avec le centre de gestion

Madame le Maire propose d'adhérer au service de médecine préventive proposé par le CDG19 et de signer la convention à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2027.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4- Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activités

Madame le Maire propose le recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activités dès le 1^{er} mars jusqu'à fin juin 2024, à raison de 20 heures hebdomadaires, pour l'entretien de la voirie.

8 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE

5- Questions diverses

- Madame le Maire précise que l'école est en danger avec la possibilité de fermeture d'une classe. Réponse mi-février.
Un RDV avec les maires des trois communes, Alexandra DOUSSAUD et l'inspectrice de Brive Rural a eu lieu à ce sujet.
L'effectif à la rentrée 2024 sera de 63 élèves.
- Pauline PLAZE informe que la MAM (Maison des assistantes maternelles) à Saint-Solve pourrait ouvrir en juin.
- Concernant le cimetière, un rdv a été pris avec M. VERLHAC, Madame le Maire et Evelyne BOYER afin de faire le point sur la place restante pour les concessions, leur dimension et un futur colombarium.
Actuellement les dimensions d'une concession simple : 1,20 m de large et 15 cm de chaque côté. Les dimensions d'une grande concession : 2,40 m de large et 30 cm de chaque côté. La décision est de réduire les côtés à 15 cm.
Steven BESSON précise que des travaux sont à prévoir concernant le mur du cimetière. Alexandra DOUSSAUD ajoute que la grille du cimetière a besoin d'être nettoyée.
- Madame le Maire informe que la climatisation de la salle polyvalente va bénéficier d'un entretien. Dans les vestiaires du Foot, des infiltrations ont été constatées.
- Steven BESSON a pris RDV avec Fabrice GOUDAL pour envisager des travaux au lavoir. Une entreprise doit être contactée pour imperméabiliser la plateforme du dessus.
- Madame le Maire indique que la commune a candidaté à l'opération « Lieux innovants lieux accueillants » pour France Services.

- Madame le Maire informe que le Médecin quittera son cabinet situé dans l'ancien presbytère en juin. La question se pose sur le devenir de ce bâtiment.
- Alexandra DOUSSAUD relate les échanges avec l'architecte conseil du CAUE pour lutter contre les logements vacants dans le village.
- Madame le Maire informe que le Comité des fêtes a été dissout.
- Madame le maire précise qu'elle a assisté à l'inauguration d'un city park à Brignac-la-Plaine. Alexandra DOUSSAUD va prendre RDV avec M. le Maire afin d'échanger sur le financement de ce projet.
- Isabelle ROSIER demande des nouvelles de l'ABF (Architecte des bâtiments de France) concernant l'autorisation pour la pose de panneaux solaires. Madame le Maire répond qu'un nouvel ABF est en poste.

6- Compte rendu des décisions du Maire

- Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de paie – Société Berger Levrault (1700€/an)
- Renouvellement du contrat d'assurance du personnel (Groupama /Cigac) : 12 000 €/an
- Renouvellement du contrat de maintenance des cloches de l'église : 183 €/an
- Renonciation au droit de préemption urbain : vente d'une maison Route d'Orgnac

Fin de la séance à 22h30.

PV validé lors de la séance du Conseil Municipal du 03/04/2024 (9 pour / 3 abstentions).

Le Maire : Martine SOUZY.

La secrétaire de séance : Alexandra DOUSSAUD.



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'A. DOUSSAUD', written in a cursive style.